

Charles Akande, rédacteur

Survол des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial : Réflexion faite...

Lorsque les négociateurs ont entamé cette semaine, ils avaient une légère impression que les choses bougeaient enfin, déclenchée par plusieurs bonnes nouvelles, notamment de nouveaux signes d'une reprise du commerce mondial, qui selon d'aucuns pourrait relancer la production pour la première fois depuis le début du ralentissement économique. Il y a également eu l'« accord sur les bananes », qui a longtemps divisé l'UE et les pays d'Amérique latine au sujet de la réduction graduelle des tarifs de l'UE, qui sont passés de 176 euros à 114 euros sur une période de dix ans. Tout ceci pourrait avoir créé une atmosphère propice à des pourparlers constructifs à Genève. Au lieu de cela, la première des trois semaines de consultations spéciales sur l'agriculture a montré qu'on était encore bien loin du but. En fait, les États-Unis ont eux-mêmes lancé une torpille pendant une séance de consultation en petit groupe sur les produits sensibles, qui s'est tenue le 14 octobre, en indiquant qu'ils avaient des doutes au sujet du nombre de lignes tarifaires qu'il faudrait pour se mettre à l'abri de la formule de réduction tarifaire générale. Cette nouvelle a fait naître une nouvelle controverse qui pourrait déboucher sur la réouverture de certaines des questions que l'on était nombreux à penser réglées. Même à des lieues de son bureau, le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, semble commencer à se rendre compte que la conclusion du Programme de Doha pour le développement (PDD) en 2010 sera un travail de Romains après tout, à moins que les membres s'accordent à accélérer sérieusement le rythme. Cependant, comme aucune décision ne devrait être prise au sujet de Doha lors de cette prochaine Conférence ministérielle, on n'est pas prêt à parier qu'il y aura une percée bientôt, particulièrement quand on sait combien il faut habituellement de temps pour que les pourparlers reprennent après le congé de Noël.

Consultations sur l'agriculture

Lors de la réunion ouverte de l'ensemble des membres, qui avait été convoquée le vendredi 16 octobre, le président des négociations sur l'agriculture, M. David Walker, a décrit brièvement les consultations qu'il a tenues en privé avec quelque 22 délégations sur diverses questions que l'on considère comme n'étant pas réglées dans le projet de modalités actuel. Les sujets abordés lors des consultations en petits groupes des 14 et 15 octobre étaient les suivants : produits sensibles (PS), plafonds tarifaires et éventuel paiement pour le dépassement de ces plafonds, accroissement des contingents tarifaires et simplification des tarifs.

On a signalé que les États-Unis ont fait de la résistance, déclarant notamment qu'ils n'aiment pas l'idée de ne permettre qu'à quelques rares pays de bénéficier de la possibilité de désigner des lignes tarifaires sensibles supplémentaires. Ils ont dit que les 2 % de lignes tarifaires supplémentaires devraient être mises à la disposition de tous les membres, s'ils souhaitent les payer. Cette déclaration semble avoir provoqué une réaction des pays exportateurs comme la Nouvelle-Zélande, le Brésil et quelques autres. Pour les États-Unis, qui par le passé ont préconisé un nombre limité de lignes tarifaires dans la catégorie des produits sensibles, ceci représente un changement de position que certains pays n'hésitent pas à qualifier de « très mauvais » pour le PDD et les efforts que déploient les membres pour conclure les négociations en 2010. Ils ont affirmé que les représentants des États-Unis « signalent qu'ils ne sont pas intéressés à conclure un accord ». D'autres sources déclarent au contraire que les pays importateurs comme le Japon et la Corée du Sud ont bien accueilli ce geste, qu'ils décrivent comme un accroissement de la flexibilité de la part des États-Unis qui prend en compte les sensibilités en agriculture.

Aux termes de la disposition sur les produits sensibles formulée dans le projet de modalités de décembre 2008, les membres auront le droit de désigner 4 % de leurs lignes tarifaires comme sensibles. En plus de la flexibilité qui est accordée aux pays développés dont plus de 30 % des lignes tarifaires figurent dans la première fourchette de la formule de réduction tarifaire générale, le Canada et le Japon ont demandé davantage de lignes tarifaires – soit 6 % et 8 % respectivement.

Les États-Unis n'ont fourni aucune explication sur la raison pour laquelle ils ont changé leur fusil d'épaule à l'égard de cette disposition particulière. Cependant, s'il faut en croire les fonctionnaires qui ont assisté à la réunion, les États-Unis ont affirmé qu'ils subissent une pression intérieure à cause de ce qu'ils ont proposé dans d'autres secteurs sans avoir reçu de l'accès aux marchés en contrepartie. L'effondrement du marché laitier aux États-Unis a certainement joué un rôle également, de déclarer un initié américain, qui a ajouté qu'il faut envisager que le nouveau gouvernement du pays modifiera ses positions et ses objectifs.

Une autre explication réside peut-être dans le simple fait que les États-Unis se sont rendus compte qu'ils devront protéger davantage de secteurs agricoles sensibles, en raison de l'état actuel de l'économie mondiale et de la réduction proposée des subventions à laquelle ils sont actuellement confrontés. Les lignes des produits laitiers et du sucre sont des cibles clés pour les lignes tarifaires de PS. Outre ceci, il sera peut-être nécessaire de désigner des lignes pour le jus d'orange et une ou deux lignes pour les fruits et légumes, mais pour l'instant, tout cela pourrait être couvert par les 4 % de lignes tarifaires proposées pour les PS.

Alors, pourquoi cette augmentation? Il se peut que l'effondrement du marché laitier donne à penser à l'USTR qu'il aura besoin de plus de lignes. Il pense peut-être à l'éthanol, ou bien il s'agit d'une manœuvre stratégique pour rouvrir le débat sur certaines questions qui, comme le pensent de nombreuses personnes, sont verrouillées.

Les États-Unis ne considèrent pas ceci comme un changement de leur position. Au lieu de cela, ils ont fait savoir qu'ils appuient les dispositions du texte qui permettent à d'« autres » d'acheter davantage de lignes, à condition qu'ils paient. Cependant, cette « nouvelle » position n'implique pas nécessairement que les États-Unis désigneront effectivement 6 % de leurs lignes tarifaires comme PS, de déclarer une source, car la note devrait être salée.

On prévoit que cette question sera examinée par le petit groupe de pays qui est intéressé à ce sujet particulier.

Modèles

Lors de la réunion ouverte à tous les membres des 12 et 13 octobre, certains membres, particulièrement l'Australie, l'UE, les États-Unis et le Canada, ont diffusé des documents supplémentaires pour contribuer à définir quelles données seront nécessaires pour la phase d'établissement des listes, et comment elles pourraient être présentées lors de la première étape du travail sur les modèles.

Les fonctionnaires ont signalé que les négociateurs ont continué d'avancer sur cette question hautement technique, qui leur permettra de coucher leurs prochains engagements sur papier, et pourraient passer à l'étape suivante le mois prochain. Les délégués ont déclaré que les pourparlers se poursuivent entre une poignée de membres, parmi lesquels le Canada, les États-Unis, l'Australie, l'UE, la Suisse, la Norvège et le Brésil. Cependant, à la fin de la dernière semaine de pourparlers, certaines délégations ont lancé un avertissement le 16 octobre que, bien que le travail technique soit essentiel, il ne doit pas ralentir le progrès sur la substance des négociations.

M. Walker espère que ce premier cycle de pourparlers sur la détermination des besoins de données pourra être terminé lorsque les négociateurs se réuniront de nouveau pendant la semaine du 16 novembre.

Prochains événements

- Consultations sur l'agriculture, semaine du 12 octobre, 16 novembre et 7 décembre 2009
- Conseil général, 13-14 octobre, 17-18 décembre 2009
- Forum des OSC de la FAO, 12-13 novembre 2009 (Rome)
- Sommet mondial de l'alimentation de la FAO, 16-18 novembre 2009 (Rome)
- Réunion ordinaire du Comité de l'agriculture, 19 novembre 2009; 1^{er}-2 mars, 10-11 juin, 16-17 septembre, 18-19 novembre 2010
- 7^e Conférence ministérielle de l'OMC, 30 novembre-2 décembre 2009

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.fermesetaliments.ca

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Poultry Farmers
of Canada
Les Producteurs de poulet
du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Canada